

Pourquoi enseigner les frontières?

Introduction

Éléments de définition

- Aujourd'hui et historiquement, les frontières sont au cœur de l'identité politique des sociétés, de la dynamique des États et des relations internationales.
- Initialement, le terme frontière désigne la limite d'un terrain.
- François MOULLÉ dans son ouvrage *Frontières* (2017) la définit comme « l'enveloppe extérieure d'un territoire ». En effet, l'acception traditionnelle de la frontière est celle d'une frontière-ligne qui crée l'État. Lieu de passage contrôlé qui distingue territoires et populations, son tracé est le périmètre d'une souveraineté nationale et d'une citoyenneté.
- Anne-Laure AMILHAT-SZARY dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?* (2015) la définit comme une « ligne de partage traditionnel entre des territoires et des souverainetés » et ajoute qu'elles ont été « construites pour délimiter des États, séparer des entités territoriales, protéger des populations d'autres groupes ».
- Les frontières sont donc des constructions POLITIQUES et GÉOPOLITIQUES car elle est validée par un traité et reconnue par le droit international: les minutes de ces traités sont déposés aux Nations Unies. Elles incluent les limites terrestres, mais aussi maritimes et aériennes, mais excluant les limites administratives de niveaux inférieurs.
- Elles sont le fruit d'un rapport de forces qui s'est résolu de façon négociée ou conflictuelle. Leur tracé répond à des critères divers, qui peuvent être d'ordre:
 - historique
 - économique
 - ethnique
 - idéologique
 - culturel..
- Les frontières édifiées sont des constructions HISTORIQUES évolutives qui reflètent les spatialités des organisations politiques qui les ont mises en place Elles ont été et sont amenées à évoluer dans l'espace et dans le temps.

Les enjeux de la question

- « Depuis qu'il y a des frontières, les hommes les franchissent pour visiter les pays étrangers, mais aussi pour y vivre et y travailler. [...] Tant qu'il y aura des nations, il y aura des migrants. [...] les migrations [...] font partie de la vie. Il ne s'agit donc pas de les empêcher, mais de mieux les gérer et de faire en sorte que toutes les parties coopèrent davantage [...]. C'est un jeu où il pourrait n'y avoir que des gagnants. »

Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, rapport de l'ONU, juin 2006.

- Dans cette phrase, Kofi Annan souligne à la fois les paradoxes, les enjeux et l'intérêt d'étudier les frontières:
 - Le monde n'a jamais été aussi perméable à la circulation des personnes, des marchandises, des informations, des cultures POURTANT, certaines frontières connaissent un processus de fermeture et de durcissement
 - Les frontières ferment et délimitent un pays POURTANT, elles sont sans cesse franchies et traversées.

Démarche suivie

- La démarche suivie sera celle de répondre aux questions posées par mes élèves lorsque je leur ai annoncé que nous allons étudier les frontières.
- Les interrogations sont organisées autour de trois axes principaux:
 - Pourquoi les frontières existent-elles et quels sont les différents types de frontières ?
 - Assiste-t-on à une multiplication ou à un effacement des frontières, et lesquelles ?
 - Les frontières s'ouvrent-elles ou se ferment-elles de plus en plus?
- Cette démarche permettra alors de répondre à la problématique suivante: Quels sont les enjeux géopolitiques, les formes et les fonctions des frontières entre les États?

**Question 1: Pourquoi
les frontières
existent-elles?**

I. Front(ières)

- On pourrait dire qu'il y a des frontières parce qu'il y a des États. Un Etat, ce sont:
 - une population
 - un territoire
 - des frontières.
- Les « États » sont apparus avec le Néolithique, lorsque les humains ont commencé à créer des surplus et donc des stocks.
- L'existence d'États est à l'origine de nombreuses guerres géopolitiques classiques, avec deux options.
 - La première, si l'on dispose de l'avantage de la mobilité, consiste à attaquer pour s'approprier les stocks produits par les sédentaires
 - La seconde consiste à défendre les territoires productifs permanents.
- Dans les deux cas, la nécessité d'avoir un appareil militaire permanent, qui incite à s'en servir, est une des origines des États. La guerre est donc aussi constitutive des États.
- EXEMPLE : L'ordonnance royale de Charles VII du 2 novembre 1439 crée en même temps une seule loi pour le royaume, une armée royale et permanente pour la faire appliquer, un impôt royal pour l'entretenir.
- Dès lors qu'il y a la guerre, il y a des lignes de front(ières), qui correspondent à un équilibre provisoire entre les forces.
- EXEMPLE: La « ceinture de fer » de Vauban, achevée entre 1690 et 1700, a joué ce rôle jusque et y compris pendant les guerres révolutionnaires et même au-delà.

II. Frontières politiques

A. Délimiter la souveraineté d'un État

- L'enjeu porte également sur la coïncidence entre l'espace du gouvernement et l'espace de la société. Ici, se pose la question des limites géographiques de l'action gouvernementale.
- La frontière, même si elle n'a aucun rapport avec la guerre, est donc, quand même, nécessaire. En effet, le fait de faire société implique une certaine coïncidence entre gouvernants et gouvernés.
- De ce fait, il est difficile de supprimer les frontières, de faire abstraction de la nécessité de découper les espaces politiques, de façon assez franche, pour que ceux qui prennent les décisions se les appliquent à eux-mêmes.

B. Quels sont les différents types de frontières qui existent?

- Il existe différents types de frontières:
 - terrestres
 - maritimes
 - aériennes ...

- La question des frontières aériennes est logiquement beaucoup plus récente, même si elle est posée lors de la Conférence de Paris en 1919.
- Conformément à la convention de Montego Bay, tout État dispose d'une souveraineté complète et exclusive sur l'espace aérien surplombant son territoire terrestre et maritime, sans pouvoir user pour autant de n'importe quel moyen pour la faire respecter. En effet, le protocole additionnel du 10 mai 1984 à la convention de Chicago de 1944 précise l'interdiction "de recourir à l'emploi des armes contre des aéronefs civils ».

III. Inviolabilité des frontières ou conflits frontaliers?

A. Du principe d'inviolabilité des frontières . . .

- En 1919, la Société des Nations (SDN) énonce le droit, pour toute nation, d'avoir un territoire entouré de frontières.
- En droit international, les frontières sont considérées comme inviolables. Une tentative de modification par la force est une agression. Comme l'écrivait le géographe allemand Friedrich Ratzel à la fin du XIXème siècle, « faire la guerre, c'est promener sa frontière sur le territoire d'autrui ».
- Néanmoins, cela ne signifie pas que les frontières sont intangibles: si un accord est conclu entre deux pays voisins ou lors d'une conférence internationale qui valide des déclarations d'indépendance. Cela a été le cas en Europe depuis 1991.

B. . . . à la multiplication des différends frontaliers

- Les « disputes » et conflits frontaliers demeurent très violents.
- C'est le cas par exemple de la crise ukrainienne et de l'annexion de la Crimée par la Russie qui rappellent l'existence de rapports de forces et de conflits de souveraineté autour des frontières.
- EXEMPLE: Comme nous avons pu le souligner, la vision des mers et des océans est passée d'un espace n'appartenant à personne (res nullius), à un territoire c'est-à-dire des frontières, des acteurs, des enjeux et des conflits. Pour montrer cette évolution, les géographes ont forgé le concept de « territoire ». Cette volonté d'appropriation de la haute mer, de « cadastrer la mer », est une des sources les plus importantes de conflits aujourd'hui. En effet, avec le découpage des espaces maritimes, augmente aussi le nombre des litiges autour de ces questions: 70 % des délimitations maritimes ne sont pas stables ou définies. Les contentieux frontaliers se multiplient et peuvent être portés devant la Cour internationale de justice (CIJ) ou le Tribunal international du droit de la mer (TIDM). Les points d'affrontement maritimes sont nombreux en mer Égée, en Arctique et en mer de Chine.

**Question2:
Multiplication ou
effacement des
frontières?**

I. Pourquoi parle-t-on de « frontiérisation » du monde?

- Depuis l'après Seconde Guerre mondiale, le monde a connu un important mouvement de « fabrique d'États » (Michel Foucher), avec des phases intenses coïncidant avec la décolonisation et la fin de la guerre froide, entraînant une multiplication des tracés frontaliers.
- Le tournant des années 1990 a été le témoin de la multiplication de formules prônant l'achèvement d'un monde sans frontières. En effet, avec la chute du mur de Berlin en 1989, un mouvement général propre à ce contexte géopolitique évoquait la « fin des frontières » (Philippe Moreau-Desfarges), et envisageait un monde de libre-circulation, marqué par le « sans-frontiérisme ».
- Pourtant, la multiplication des travaux de géographes sur les frontières ces dernières décennies témoigne d'un important « retour des frontières » (Michel Foucher).
- On appelle frontiérisation le processus d'instauration ou de multiplication de frontières. La frontiérisation actuelle repose surtout sur l'éclatement de certains États.

II. Quelles ont été les principales dynamiques de « frontiérisation » du monde?

A. Les guerres européennes

- Les frontières européennes sont héritières des traités de Westphalie, qui sont signés en octobre 1648. Ces traités avaient redessiné la carte de l'Europe en traçant les limites des États après la guerre de trente ans.
- Toutefois, moins de la moitié des frontières européennes existait avant 1914.
- Ainsi, la multiplication des frontières est d'abord la conséquence des guerres mondiales, qui ont provoqué la division des grands empires européens:
 - empire allemand
 - empire austro-hongrois
 - empire ottoman.
- La conséquence de la dislocation de ces empires est la constitution de nouveaux États indépendants.

B. Les principales phases de décolonisation

- En Afrique et en Asie, le processus de frontiérisation s'accroît après les principales phases de décolonisation.
- Aujourd'hui, le programme « Frontières » de l'Union Africaine encourage les États à régler leurs frontières et à les rendre visibles pour en faire des interfaces efficaces.

C. L'éclatement de l'URSS et la chute du mur de Berlin

- Après l'éclatement de l'URSS, le travail de fixation des frontières a révélé de nombreux litiges territoriaux.
- Après éclatement de l'URSS, certaines frontières sont définies et délimitées rapidement.
- EXEMPLE: C'est le cas de la frontière entre le Kazakhstan et le Kirghizistan, qui est fixée depuis 1996, ou de celle entre le Turkménistan et l'Ouzbékistan, depuis 2000. Au contraire, d'autres restent l'objet de négociations, comme les frontières est de l'Ouzbékistan avec le Kirghizistan et le Tadjikistan. Ainsi, la commission chargée de la fixation de la frontière a identifié 150 points de désaccord entre les deux pays.

D. Les mouvements indépendantistes actuels

- De nos jours, des mouvements indépendantistes participent à la montée en puissance des régions et réclament leur propre État. C'est le cas en Catalogne ou en Écosse.
- Ainsi, nous comprenons que le tracé des frontières n'est pas figé, mais évolue au gré des situations géopolitiques.
- Nous pouvons analyser ce phénomène comme la réaffirmation du concept d'État- nation. Un État-nation désigne un État dont les citoyens forment une communauté politique et culturelle et qui se reconnaît comme dépositaire d'un pouvoir souverain.

III. Et dans le même temps, la mondialisation efface les frontières

A. Par la mise en place d'instances de gouvernance internationale

- La libéralisation des échanges et la libre-circulation des personnes ont contribué à l'ouverture croissante des frontières.
- Premièrement, à l'échelle mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) impose une réglementation sur les taxes douanières qui contraint les États à ouvrir leurs frontières aux échanges de biens et de services.
- Deuxièmement, à l'échelle régionale, de nombreux marchés communs ont été mis en place.
- EXEMPLE: C'est le cas avec l'Union Européenne ou encore en Amérique du Nord avec l'ALENA (Accord de libre-échange Nord-américain), qui rassemble le Canada, les États-Unis et le Mexique.
- Au total, il y avait 13 coopérations régionales en 1979 contre 29 en 2019. À l'intérieur de ces espaces, les frontières sont largement atténuées car elles ont perdu leur fonction de barrières commerciales. On dit qu'elles sont devenues poreuses.
- Enfin, il faut également souligner le fait que la frontière disparaît à mesure que la distinction entre sécurité intérieure et sécurité extérieure disparaît elle aussi.
- EXEMPLE: Défendre la France et assurer la sécurité nationale, c'est donc bien assurer la continuité de la vie nationale, sur le territoire national et partout où celle-ci peut dépendre de nos engagements extérieurs, dans le cadre de nos alliances, c'est bien ce qui donne le sens à une politique publique de sécurité nationale dans l'après-Guerre froide.

B. Par la mise en place de coopérations transfrontalières

- Situées sur les marges des territoires nationaux, les régions frontalières deviennent parfois des centres ou des interfaces. Quand les interactions entre les deux côtés de la frontière sont fortes et donnent naissance à une entité nouvelle, on peut parler d'espace transfrontalier: c'est un espace qui s'étend de part et d'autre d'une frontière, caractérisé par des relations de voisinage et traversé par des flux nombreux et durables.
 - 200 000 personnes par jour passent au seul poste frontière de Tijuana entre les États-Unis et le Mexique.
 - 1,7 million de travailleurs frontaliers dans l'Union européenne franchissent une frontière chaque jour.
- Les raisons pour traverser une frontières sont très diverses:
 - On peut choisir de traverser la frontière pour s'approvisionner en biens de consommation moins coûteux.
 - D'autres choisissent de traverser la frontière pour occuper un emploi: en 2015, 355 000 Français franchissaient quotidiennement les frontières du pays pour aller travailler en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne, en Belgique ou à Monaco.
- Ainsi, ces espaces transfrontaliers connaissent des recompositions spatiales. Les mobilités s'effectuent grâce à des réseaux de transport qui ne s'arrêtent pas à la frontière mais la traversent.
- De ce fait, des rapprochements voient le jour. Il peut par exemple s'agir de rapprochements
 - d'ordre économique: le long de la frontière mexicano-américaine, de nombreuses maquiladoras se sont installées. Ce sont des usines de montage qui importent les matières premières américaines, les assemblent au Mexique afin de bénéficier d'une main d'oeuvre moins chère puis ré-exportent les produits finis en direction du marché américain.
 - d'ordre sanitaire: hôpital franco-espagnol de Cerdagne
 - d'ordre culturel

Question3: Ouverture ou fermeture des frontières?

I. Quels sont les effets de la mondialisation sur les frontières?

- D'une part, la mondialisation, en tant que processus d'interdépendance renforcée de tous les espaces mondiaux par une intensification des échanges, semble destinée à conduire à un effacement relatif de certaines frontières pour:
 - des flux matériels: marchandises et matières premières
 - des flux immatériels: capitaux et informations
- Ouvrir les frontières, c'est coopérer, rendre efficaces leurs interfaces. Espace ouvert, elle est une ressource, et sa sécurité est d'autant plus assurée qu'elle est perméable. La frontière-zone transfrontalière stimule:
 - la consommation locale
 - les échanges
 - les investissements
 - les mobilités humaines, professionnelles et de loisirs.

II. Comment les frontières réaffirment-elles leur fonction de filtre, voire de barrière hermétique?

A. Vers une fermeture de plus en plus importante?

- La frontière ne délimite pas seulement une aire de pouvoir, elle a aussi pour fonction de contrôler et de filtrer les flux qui le traversent.
- Actuellement, les frontières connaissent un mouvement de fermeture croissant. Ce mouvement de fermeture s'exprime par:
 - le contrôle strict des migrations
 - la mise en place de taxes douanières. Lorsqu'un pays réaffirme ses frontières économiques en augmentant les taxes douanières, on parle de protectionnisme. 467 mesures protectionnistes ont été prises en 2017, dont 19% par les États-Unis.
- Cette fermeture s'accompagne parfois d'une sécurisation croissante.

B. Certaines frontières sont de plus en plus marquées spatialement

- Quelques frontières dans le monde deviennent de plus en plus matérialisées (Stéphane Rosière). Les barrières frontalières marquent spatialement et très explicitement les frontières. Ces barrières répondent à plusieurs fonctions, qui varient selon leur porosité. On appelle porosité frontalière la facilité avec laquelle une frontière peut être franchie. Les barrières et murs matérialisent une frontière fermée à la porosité très faible.

- La première fonction est défensive. C'est le cas notamment de:
 - la Corée du Nord et la Corée du Sud.
 - la « ligne verte » à Chypre.
- C'est cette fonction qui s'est imposée en premier dans l'histoire. Souvenons par exemple de la Grande Muraille de Chine ou du limes de l'empire romain.
- La deuxième fonction est une fonction idéologique. Le mur de Berlin, construit en 1961 et détruit en 1989, séparait la RFA et la RDA . Plus récemment, la « clôture de sécurité » construite par Israël à partir de 2002 pour séparer les territoires palestiniens remplit une fonction similaire.
- La troisième fonction est celle de contrôler les flux. En 2003, le Botswana a mis en place 500km de grillage le long de la frontière avec le Zimbabwe pour limiter l'immigration.
- Il existe aujourd'hui 65 murs internationaux dans le monde. Il en existait 16 lors de la chute du mur de Berlin 1989.
- La plus longue barrière frontalière mesure 3 200km. Elle est située entre l'Inde et le Bangladesh.
- La matérialisation linéaire de la frontière par le biais d'une barrière ou d'un mur est accentuée par un espace plus ou moins large, de part et d'autre de la construction, hautement surveillé et militarisé.

C. Coronavirus: fermer les frontières face à une crise sans frontières?

- Dans un article du 22 avril 2020 paru dans la revue *Le1hebdo*, le géographe Michel Foucher souligne que les frontières ont toujours eu une fonction prophylactique.
 - Pendant des siècles, les autorités des villes et des États ont pris des mesures de quarantaine au large des grands ports afin de compenser l'absence de moyens de dépistage.
 - De même, le 3 mars 1822, la France ferme toutes ses voies de communication avec l'Espagne pour éviter la propagation de la fièvre jaune
 - On fait de même en 1919 pour lutter contre la grippe dite « espagnole ».
- Pourquoi la question des frontières est-elle d'actualité?
- Premièrement, l'épidémie de covid19 fait ressurgir des notions très importantes telles que la sécurité sanitaire ou la souveraineté en matière de médicaments et d'équipements de santé. Cela signifie donc une redéfinition des politiques et des priorités à l'intérieur des frontières nationales.
- Deuxièmement, l'épidémie a fait renaître une « mystique des frontières » (Michel Foucher) sur laquelle s'appuie l'extrême-droite.
- Troisièmement, dans de nombreux pays du monde, de nombreuses frontières aériennes, terrestres et maritimes semblent s'être fermées avec l'arrivée du virus. En Europe centrale, la proximité avec le grand foyer pandémique italien a joué un rôle majeur.
 - 9 mars 2020: la Pologne instaure un « contrôle sanitaire » aux frontières avec l'Allemagne et la République tchèque ; rapidement étendu à toutes ses frontières et à toutes les personnes entrantes.
 - 11 mars: l'Autriche et la Slovaquie verrouillent leurs frontières avec l'Italie.
 - 12 mars: la République tchèque ferme presque totalement ses frontières en interdisant l'entrée aux ressortissants de 15 États. La Slovaquie ferme quant à elle ses frontières à tout étranger (sauf aux Polonais).
 - 13 mars: le Danemark ferme son territoire à tout étranger

- **16 mars: l'Espagne et la Norvège ferment leurs frontières terrestres alors que l'Allemagne installe des contrôles aux frontières avec la France, l'Autriche, la Suisse, le Danemark et le Luxembourg.**
- **17 mars: l'Union européenne décide à l'échelle continentale d'une fermeture des frontières extérieures de l'Union pour une durée d'un mois. Le Portugal et l'Estonie s'enferment à leur tour.**
- **Entre le 18 et le 25 mars, la Suisse a fermé progressivement ses frontières terrestres et aériennes, sauf pour les citoyens suisses et liechtensteinois, les résidents, les travailleurs et les « personnes en situation de nécessité absolue ».**

Conclusion

Bilan de la présentation

- Les frontières gagnent à être pensées par les processus qu'elles génèrent : elles ne sont pas figées ni dans le temps, ni dans l'espace. Au contraire, elles sont marquées par des processus constants d'ouverture et de fermeture, de déterritorialisation et de reterritorialisation, ou bien encore de fonctionnarisation et de défonctionnalisation, qui contribuent à renforcer ou à atténuer leur caractère de frontière.
- Les frontières sont donc aujourd'hui un enjeu à la fois spatial, politique et civique.
- Les frontières méritent l'attention en tant qu'elles participent à des recompositions sociales, spatiales et territoriales, à des constructions territoriales et identitaires, ainsi qu'à des stratégies collectives et individuelles, dont certaines entendent réaffirmer des appartenances par rapport à un « Autre » qui peut être ou non mis à distance.

Ouverture et mise en perspective

- Il est intéressant de souligner le regain d'intérêt pour l'expression de « nouvelle frontière », notamment au sujet de l'Arctique, qui fait l'objet d'une vigoureuse dynamique de délimitation frontalière.
- Par ailleurs, deux autres terrains mobilisent aujourd'hui l'attention des géographes et des hommes politiques car ils sont le point de convergence de nombreux enjeux géopolitiques: la conquête des océans et celle de l'espace.
- Une interrogation finale, relative à la défense des frontières : le monde est passé d'une menace aux frontières (la Guerre froide, en Europe et ailleurs) à une menace sans frontières (les Etats « voyous », les terroristes dont les cyber-terroristes), et donc d'une défense aux frontières (la « ceinture de fer de Vauban, les forts de Verdun, la ligne Maginot, le rideau de fer . . .) à une défense sans frontières . . .

Ressources

Sitographie

- DIPLOWEB: Conférence de Michel Foucher organisée par le Diploweb en février 2020: https://www.youtube.com/watch?v=lqEyo_hS17A
- GÉOCONFLUENCE: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/frontieres>
- GÉOIMAGE: Laurent CARROUÉ, « La frontière État-Unis/Mexique à Mexicali/Calexico: murs, villes-jumelles, maquiladoras, cartels et drogues », <https://geoimage.cnes.fr/fr/la-frontiere-etats-unis-mexique-mexicalicalexico-mur-villes-jumelles-maquiladoras-cartels-et-drogue>
- VISA POUR L'IMAGE: Exposition « Les deux Corées. Voyage à travers la péninsule », 2019, <https://www.visapourlimage.com/festival/expositions/les-deux-corees-voyage-a-travers-la-peninsule>

Quelques références bibliographiques

- Frédéric ALEXANDRE & Alain GÉNIN, *Continu et discontinu dans l'espace géographique*, Paris, Presses Universitaires François Rabelais, 2008, 442 p.
- Anne-Laure AMILHAT-SZARY, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, 142 p.
- Michelle AUZANNEAU & Luca GRÉCO [dir.], *Dessiner les frontières*, Paris, Éditions de l'École Normale Supérieure, 2018, 238 p.
- Benjamin BOUDOU, *Le dilemme des frontières. Éthique et politique de l'immigration*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2018, 263 p.
- Laurent CARROUÉ, Paul CLAVAL, Guy DI MÉO, Alain MIOSSEC, Jean-Pierre RENARD, Laurent SIMON, Yvette VEYRET & Jean-Pierre VIGNEAU, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, Éditions Sedes, 2002, 159 p.
- DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE, *Les frontières*, in *Documentation photographique*, n°1, 2020, Éditions du CNRS, 68 p.
- Michel FOUCHER, *Fronts et Frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991, 690 p.
- Michel FOUCHER, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2012, 240 p.
- Michel FOUCHER, *Le retour des frontières*, Paris, Éditions du CNRS, 2016, 64 p.
- Michel FOUCHER, *La bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde*, Paris, François Bourin éditeur, 2011, 191 p.
- Peter GILLES, Harlan KOFF, Carmen MAGANDA & Christian SCHULZ [dir.], *Theorizing borders through analyses of power relationships*, Peter Lang, 2013, 339p.
- Tristan LECOQ & Florence SMITS, *Enseigner la mer*, Rennes, CRDP de Rennes, 2016, 116 p.
- Alexandra NOVOSSELOFF & Frank NEISSE, *Des murs entre les hommes*, Paris, La Documentation française, 2015, 265 p.
- François MOULLÉ [dir.], *Frontières*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2017, 341 p.

- Jean-Pierre RENARD, « Modèle et frontière », in *Hommes et terres du Nord*, n°3, 2000, Lille, Institut de géographie, 2000, p. 138-147.
- Stéphane ROSIÈRE, *Géographie politique et géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipses, 2007, 426 p.
- Bruno TERTRAIS & Delphine PAPIN, *L'atlas des frontières. Murs, conflits, migrations*, Paris, Éditions des Arènes, 2016, 132 p.